RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité - Justice - Travail

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2023 - 199 DU 26 AVRIL 2023

portant nomination de monsieur Olushegun ADJADI BAKARI en qualité de Ministre Conseiller aux Investissements

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- **Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021;
- **vu** le décret n° 2023-156 du 17 avril 2023 portant composition du Gouvernement ;

DÉCRÈTE

Article premier

Monsieur Olushegun ADJADI BAKARI est nommé Ministre Conseiller aux Investissements.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires. Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 26 avril 2023

Par le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

Patrice TALON